

F5 long : Circuit de la Gaulette

Longueur : 16.500 kilomètres

F5 court : Circuit de la Valinière

Longueur : 13.500 kilomètres

Stationnement et départ : **Lavoir du Bourillon, jalon (1)**

Parcours commun :

En remontant vers le bourg, prendre la première rue à gauche (rue de la Fontaine Saint Blaise), continuer tout droit en traversant la D 921 (rue de Sologne) pour emprunter en face la rue de la Croix des Naudières, au bout de la rue traverser le massif pour prendre la rue Paul Coulon. Traverser le rond-point sur la D7 par le passage piéton et continuer tout droit pendant environ 300m sur la rue Chantaloup jusqu'au Gymnase en empruntant la piste cyclable.

Au bout du **Gymnase** repérer le **jalon (2)** situé à l'entrée du chemin herbeux, le suivre sur 1,2km en direction du **jalon (3)** de **la Borde**, prendre alors à gauche un nouveau chemin herbeux dans la plaine pendant environ 1,7km (éventuellement clôtures électriques à franchir et à refermer) pour arriver au **jalon (4)** du **Rosier** sur la route de Chilly (jalon marqué sur le poteau EDF)

Au **Rosier**, tourner à droite sur la route goudronnée, puis à 200m au lieudit « La Patouille » prendre à gauche le chemin empierré de l'Allée Neuve. A 800m, au croisement des chemins, continuer sur le même chemin empierré au-delà de la Fosse Fondue qui reste sur la gauche. Continuer tout droit sur 700m jusqu'à la D7. La traverser et poursuivre sur le chemin empierré des St Aignan. Après 800m au bout du chemin à la Rabolière tourner à gauche et continuer sur 1km jusqu'au **jalon (5)** des **Coudreaux**.

Aux Coudreaux : Option circuit long

Prendre le chemin forestier à droite qui mène tout droit au jalon de l'Etang Monrepas à environ 1,4km puis ensuite à gauche sur environ 1,1km vers le **jalon (6)** de la **Bohardière** au croisement de la D921.

A **la Bohardière** prendre la D921 à gauche en empruntant le côté droit de la route (**prudence route très passagère**) sur 600m. Prendre le premier chemin herbeux à droite (repère fléchage jaune et pancarte) puis immédiatement à gauche en parallèle de la route. Après 300m, à Ste Hélène, tourner à droite puis à gauche au bout de 300m sur un sentier qui longe un ruisseau pour atteindre à environ 300m un chemin empierré. Prendre à droite pour arriver à la Gaulette juste après le pont sur le Bourillon. Continuer à gauche (repère fléchage jaune) sur le chemin sablonneux pour arriver au **jalon (7)** de **Bel Air** au bout de 1,5km. Poursuivez sur le parcours commun.

Aux Coudreaux : Option circuit court

Continuer tout droit sur 300m jusqu'à la route goudronnée des Grottes de Farges, la traverser pour prendre le chemin de terre en face et, après environ 400m au repère de la Valinière, prendre à droite un chemin herbeux qui mène à la D921 à 1km. Traverser la route et prendre en face le chemin gravillonné du Moulinet jusqu'au **jalon (7)** de **Bel Air** situé à 700m. Poursuivez sur le parcours commun.

Parcours commun :

Au carrefour de **Bel Air**, continuer sur le chemin gravillonné sur 800m jusqu'au **jalon (8)** de **la Brosse** à l'intersection avec la D108.

A **la Brosse**, tourner à gauche et emprunter le sentier aménagé sur le côté droit de la D108 sur 250m, puis tourner à droite sur le chemin empierré, continuer sur 1,1km jusqu'à la D64. La traverser pour prendre en face le chemin herbeux, franchir le pont de bois pour arriver sur la gauche au **jalon (9)** du **Moulin des Bois**.

Au **Moulin des Bois**, suivre le fléchage vers la gauche, retraverser la D64 pour arriver sur la promenade du Bourillon puis à l'arrivée au lavoir.

Note :

Au **jalon (6) de la Bohardière** se trouve une liaison vers **Fanneville** et les circuits de **La Ferté St Aubin**